

Qu'est-ce-que la campagne Konbit Pou Chanjman?

Une initiative de la Fondation Digicel qui consiste à subventionner 15 organisations, à raison d'1,000,000 de gourdes chacune, pour la mise en œuvre d'un projet communautaire.

Qui peut participer?

Toute organisation à but non lucratif basée et enregistrée en Haïti, comprenant des associations ainsi que des institutions caritatives éducatives et religieuses existant depuis trois ans ou plus, peut faire une demande de subvention pour la campagne Konbit Pou Chanjman.

Que doit faire votre organisation pour participer ?

Les organisations doivent soumettre les documents suivants pour être admissibles :

- Formulaire de demande de subvention de Konbit Pou Chanjman de la Fondation Digicel ;
- Copie des documents légaux, à jour, de votre organisation : Matricule Fiscale et papier d'enregistrement auprès de la Mairie ou de l'un de ces Ministères (MAST, MENFP, MPCE, MAEC) ;
- États financiers de l'organisation et relevés bancaires ;
- Deux photos d'un projet déjà exécuté ;
- Le lien d'une vidéo d'environ une minute relative au travail de l'organisation (facultatif).

Où votre organisation peut-elle trouver et soumettre sa demande ?

- Le formulaire de demande de subvention est disponible dans les bureaux régionaux et les magasins de la Digicel, où les employés sont formés à assister toute organisation intéressée ;
- Il est aussi disponible en ligne sur le www.fondationdigicelhaiti.org dans les sections « portefeuille » et « subventions » ;
- Le formulaire de demande de subvention dûment rempli et les pièces légales requises peuvent être déposés dans n'importe quel magasin de la Digicel ou envoyés à Fondation.projet@digicelgroup.com.

Quels types de projets sont admissibles à cette initiative ?

La Fondation Digicel tiendra compte des projets qui relèvent des catégories suivantes:

Éducation	Moyens de subsistance
Culture	Accès
Inclusion	Prévention des catastrophes

Une organisation peut-elle faire une demande pour plus d'un (1) projet.

Une organisation peut soumettre au maximum deux (2) projets de catégories différentes.

Quelle est la date limite ?

La date limite d'inscription est le 31 juillet 2021.

Quels sont les prix ?

15 organisations recevront chacune 1,000,000 de gourdes pour mettre en œuvre un projet communautaire. Il y aura au moins un gagnant par département.

Quand les gagnants seront-ils annoncés ?

Les gagnants seront annoncés en mars 2022.

Comment les organisations seront-elles informées du statut de leur proposition ?

Date limite de soumission (31 juillet 2021)

Toutes les organisations ayant postulé sont automatiquement inscrites à la première phase et recevront un courriel les informant que leur proposition est en cours de traitement.

Notification de la deuxième phase (8 septembre 2021)

Toutes les organisations recevront un courriel indiquant si elles ont été retenues pour la deuxième phase. Celles qui l'auront été seront contactées pour planifier une visite de site avec l'équipe d'évaluation de Konbit Pou Chanjman. Les visites auront lieu entre septembre et décembre 2021.

Les organisations doivent être prêtes à présenter leur proposition verbalement et par écrit lors des entretiens de la deuxième phase.

Gardez à l'esprit les questions suivantes concernant le projet :

- Est-ce qu'il démontre une durabilité ?
- Aura-t-il un impact sur la communauté ?
- Les objectifs sont-ils réalisables ?
- Les membres de la communauté seront-ils impliqués ?
- Comment les bénéficiaires sont-ils impliqués dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
- Comment favorise-t-il l'inclusion, l'équité sociale et le développement communautaire ?
- De quelle manière contribue-t-il au développement d'Haïti ?
- Le budget est-il raisonnable ?
- La méthodologie d'évaluation est-elle cohérente et réaliste ?

Notification de la phase finale (13 janvier 2022)

Toutes les organisations ayant participé à la deuxième phase recevront un courriel indiquant si elles ont été sélectionnées pour la phase finale.

Au cours du mois de janvier, les finalistes seront invités à Port-au-Prince pour présenter leur projet communautaire par devant le jury de Konbit Pou Chanjman. Ces finalistes bénéficieront également d'une formation sur la gouvernance et la gestion des organisations à but non lucratif.

Les gagnants seront annoncés en mars 2022.

Qu'attend-on des gagnants ?

Les gagnants devront signer un protocole d'accord avant de recevoir le prix.

Les fonds seront versés en trois (3) tranches (40% / 30% / 30%) et pour chacune d'elles, les organisations sont tenues de soumettre un rapport de suivi et d'évaluation, des photos et tout autre document requis.

Les organisations doivent être en mesure de participer à tout événement de relations publiques et partager l'impact du projet suite au financement de la Fondation Digicel.